

INFORMATIONS UTILES



<https://www.cnracl.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels>
<https://www.espace-droit-prevention.com/>

Contactez-nous

contact-FNP@caissedesdepots.fr
demarche-prevention@caissedesdepots.fr
bnd@caissedesdepots.fr

FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION

de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Prévention des accidents du travail
et des maladies professionnelles



Amélioration
des conditions
de travail

Transitions
professionnelles

L'ACTION DU FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION EN 2019



Mot du Président

Le Conseil d'administration de la CNRACL a adopté le nouveau programme d'actions du Fonds national de prévention (FNP) entré en vigueur en 2019.

Il doit nous permettre de déployer un dispositif spécifique d'accompagnement, de suivi de thématiques et secteurs d'activité identifiés comme prioritaires ; nous conservons

toute notre capacité d'appui aux collectivités territoriales et établissements de santé désireux de s'engager dans des démarches de prévention.

Retrouvez dans cette plaquette les chiffres clés ainsi que les temps forts de l'activité du FNP de la CNRACL.

Le Fonds national de prévention de la CNRACL a été créé par l'article 31 de la loi 2001-624 du 17 juillet 2001. Placé au sein de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), il est géré par la Caisse des dépôts et consignations.

Il s'adresse aux collectivités territoriales et établissements publics de santé.

Instances

Le Conseil d'administration de la CNRACL, appuyé par sa formation spécialisée, la Commission d'invalidité et prévention composée de représentants des employeurs et des affiliés siégeant aux côtés des représentants des ministères de tutelle, fixe la stratégie et les orientations du FNP

Cadre d'intervention

Les modalités d'intervention du FNP de la CNRACL sont définies dans un programme d'actions approuvé par le Conseil d'administration de la CNRACL, après avis des conseils supérieurs des fonctions publiques territoriale et hospitalière

Missions

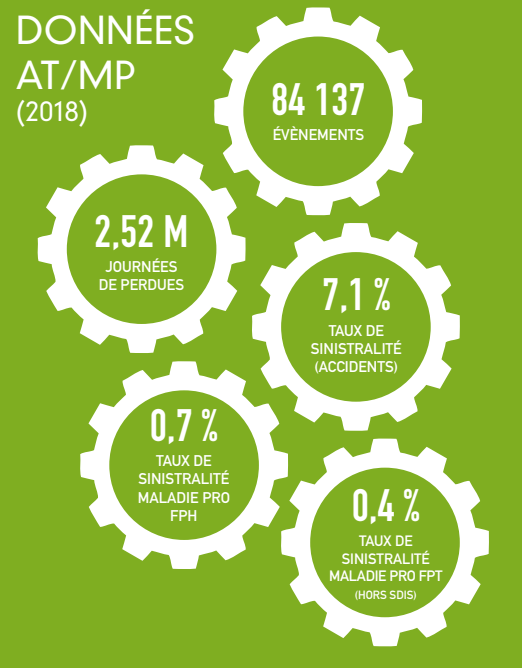
- L'établissement de statistiques sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (FPT et FPH)
- L'accompagnement des actions de prévention
- L'élaboration des recommandations d'actions

LES TEMPS FORTS

- Février**
Entrée en vigueur du programme d'actions du FNP et des nouvelles modalités de soutien aux employeurs
- Avril**
ANCDG : présentation du programme d'actions du FNP
- Mai**
Salon Préventica (Paris) : tenue d'un stand et animation de conférences
ENSOP : présentation du programme d'actions du FNP devant les préventeurs des SIS
DGSCGC : réunion du groupe de travail commun relatif à la problématique des fumées
- Juin**
Employeurs de l'Ouest : présentation du programme d'actions du FNP
Expérimentation transitions professionnelles : rencontre avec le CNFPT et les collectivités participant à l'expérimentation
Audition par Charlotte Lecocq dans le cadre de la mission relative à la santé au travail dans les trois versants de la fonction publique
- Juillet**
CSFPT : audition portant sur le document unique et l'appui du FNP
- Octobre**
Salon Préventica (Marseille) tenue d'un stand et animation de conférences
- Novembre**
DGSCGC : réunion du groupe de travail commun relatif à la problématique des fumées
Rencontres territoriales santé et sécurité travail du CNFPT à Angers : animation d'un retour d'expérience portant sur les transitions professionnelles
- Décembre**
Projet recherche action relatif aux EHPAD : réunion du comité de suivi associant des employeurs et des experts

STATISTIQUES ET RÉGLEMENTATION

DONNÉES AT/MP (2018)



ESPACE DROIT DE LA PRÉVENTION

Le FNP propose un site gratuit dédié à la réglementation en matière de prévention des risques applicable à la fonction publique territoriale et à la fonction publique hospitalière.

- Veille réglementaire**
Plus de 50 actualités publiées en 2019

- Fiches pratiques**
Organisées autour du droit et de l'organisation de la prévention des risques professionnels, de la prévention des risques professionnels (principes généraux, accords fonction publique, focus sur les RPS, le document unique, la QVT...) et de la portée des responsabilités administrative, pénale et professionnelle

- Dossiers**
Généraux (rythme de travail, chantiers et coactivité...) et spécifiques (rayonnements ionisants,...)

CHIFFRES CLÉS



862 K€

engagés pour accompagner 177 nouveaux employeurs

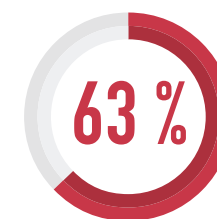


Versement de

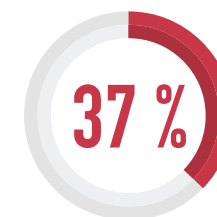
4,8 M€

aux employeurs territoriaux et hospitaliers

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER



Démarches de prévention



Evaluation des risques professionnels